



FORMULAIRE DE RESERVATION DE SALLE MUNICIPALE

A retourner en mairie Service Location des Salles 12 rue de la mairie - 22630 ÉVRAN
Tél : 02 96 27 40 33 Mail : accueil@evran.bzh

Formulaire à déposer au moins 1 mois avant la date prévisionnelle de réservation de salle, la date de dépôt en Mairie faisant foi.

Ce document n'est pas une réponse à votre demande. Il faut attendre le courrier réponse du Service Location de Salles.

La Ville dispose de plusieurs salles de capacités différentes, pouvant être louées aux particuliers, associations et entreprises. Pour connaître les conditions de location de ces salles, vous pouvez vous adresser au Service Location des Salles. Seules les demandes écrites seront prises en compte.

Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement remplis.

DEMANDEUR	
Entité * : (entourer la réponse)	Particulier/entreprise évrannais (e) Particulier/entreprise hors Evran Association communale Association extérieure
Nom entité* ..	Prénom*
Fonction :	
Adresse*	_____
	Ville* •
Téléphone*	Portable* :

Courriel*	
Compagnie d'assurance *	N°police* :
MANIFESTATION	
Objet de votre demande (réunion, assemblée générale, loto, mariage...)* • :	

Date souhaitée*	

Créneaux horaires* •	Heure de début .
	Heure de fin .

Nombre de participants (organisateur(s) inclus)*:	

Restauration*	oui
	non
Si oui	Cuisine :
	Vaisselle :
	Percolateur :

Salles souhaitée * : (entourer la salle)

Jean de Beaumanoir

Charles Coudray

Émilie Bouhours

Place Jean Perrin (ex CCPE)

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire * :

BESOINS

Tables* :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Nombre :
Chaises* :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Nombre :
Scène* :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Dimensions minimales*
Vidéoprojecteur* :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Ecran* :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Sonorisation* :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

A réception du formulaire, le Service Location des Salles prendra contact avec vous sous 15 jours pour confirmer la réservation de la salle ou, le cas échéant, vous proposer d'autres dates. Un courrier de confirmation accompagné d'un contrat à retourner signé, vous sera adressé.

Un chèque de caution devra être déposé obligatoirement en mairie au moins 15 jours avant la date de la manifestation accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile de moins de trois mois. Un état des lieux entrant et sortant sera établi avec les Services Techniques de la Mairie.

A tout moment, la commune reste PRIORITAIRE de l'utilisation des salles communales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci ont été préalablement réservées.

Je soussigné(e), auteur de la présente demande :

- certifie exacts les renseignements qui y sont contenus,
- m'engage à respecter le règlement d'utilisation de la salle qui aura été mise à ma disposition et en accepte les conditions.

Nom :

Prénom :

Le

Signature,
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

<p>Cadre réservé à l'administration</p> <p>Date de dépôt de la demande :</p> <p>Date de validation :</p> <p>Suite à la demande : Accord Non accordé</p> <p>Salle mise à disposition :</p> <p>Réservation à titre : Gratuit Payant Montant :</p>	<p>Visa de l'élu</p>
---	----------------------